

département de HAUTE-GARONNE

COMMUNE DE

LABASTIDE-CLERMONT

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME

5.13

ANNEXES SANITAIRES

NOTICE ELIMINATION DES DECHETS

RÉALISÉ PAR : bureau d'études ADRET

26 Rue de Chaussas 31 200 Toulouse
TÉL : 05-61-13-45-44 FAX : 05-17-47-54-72

E-Mail: Adret.Environnement@wanadoo.fr Site Web : www.adret.org



ELIMINATION DES DECHETS dans la commune de LABASTIDE-CLERMONT

La gestion des ordures ménagères est déléguée à la communauté de communes.

La collecte est effectuée 1 fois par semaine (le jeudi) sur le mode de porte-à-porte.

Le tri sélectif des produits recyclables (papier, carton, emballages recyclables) est assuré par des poubelles jaunes, qui sont vidées une fois tous les 15 jours, le jeudi par système de porte à porte.

Le ramassage du verre est assuré par 2 récup'verres au centre du village, et par un récup'vêtements et gérés par la communauté de communes du Savès.

Les ordures ménagères ramassées à Labastide-Clermont sont ensuite acheminées sur un quai de transfert situé à Carbonne. Elles sont alors prises en charge par le S.Y.S.T.O.M. (Syndicat de Syndicats de Transport et de Traitement des Ordures Ménagères) de Clarac (commune de Haute-Garonne située entre Saint-Gaudens et Montrejeau) ; là, les ordures ménagères sont stockées dans un centre d'enfouissement technique.

Il existe une déchetterie intercommunale gérée par la communauté de communes, récemment construite (février 2006) à Rieumes. Elle accepte l'électro-ménager, la ferraille, le tout venant, les cartons, les gravats, les branchages, le gazon, le bois, l'huile usagée, les déchets ménagers spéciaux (peinture, solvants...), les batteries, les piles. La déchetterie est ouverte gratuitement aux particuliers. Les heures d'ouverture sont : lundi (14-17h), mercredi et jeudi (9-12h ; 14-17h) ; vendredi (14-17h30), samedi (9-12h ; 14-17h30). Elle est également ouverte aux professionnels moyennant finance.